|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG RTD – Direction Prospérité – Unité Transformation Industrielle |
| Numéro de poste Sysper: | 368012 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Click or tap here to enter text.  3 trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-09-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L'Unité pour la transformation industrielle (E3) fait partie de la Direction « Prospérité ». Cette Direction vise à promouvoir la prospérité et la création d’emplois dans toute l'Europe, dans le respect des limites planétaires. Cela nécessite des actions politiques pour créer de la valeur ajoutée à partir de la recherche et de l'innovation et accélérer la double transition - verte et numérique - de l'industrie, tout en renforçant son implantation et sa résilience en Europe.

L'unité E3 travaille pour une transformation durable, équitable et prospère des industries pour cette décennie. L'accent est mis sur la compétitivité, la décarbonisation, la circularité et la durabilité.

Nous concevons et mettons en œuvre des politiques et des programmes de recherche et d'innovation (R&I). Nous sommes également attachés à mobiliser les investissements privés tout au long de la chaîne de valeur. Il est primordial d’accélérer le développement de produits chimiques et de matériaux avancés sûrs et durables, de productions industrielles innovantes, y compris pour le charbon et l'acier. À cette fin, nous collaborons principalement avec les États membres, les pays associés, les industries, les instituts de recherche et de technologie et les organisations de la société civile. Enfin, l'unité est également chargée de préparer la législation associée, lorsque cela est nécessaire.

Nos priorités sont notamment de :

* Préparer un règlement sur les matériaux avancés, incluant l'évaluation d'impact, en lien avec la communication de la Commission sur les matériaux avancés pour le leadership industriel de février 2024, et conformément aux orientations politiques fixées par la nouvelle Commission.
* Piloter la mise en œuvre programmatique du fond de recherche pour le charbon et l'acier (RFCS) et préparer les réformes futures du cadre législatif sur le RFCS.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Au sein d'une unité offrant une expertise élevée et un excellent esprit d'équipe, ce poste d'expert national détaché, qui se veut dynamique et exigeant, doit contribuer aux aspects juridiques du travail de l'unité. En particulier, il participe à la préparation du règlement sur les matériaux avancés et à la réforme du fond de recherche pour le charbon et l'acier (RFCS).

Le titulaire du poste contribuera à différentes questions juridiques transversales liées au travail de l'unité et à toutes les phases liées à la préparation, à l'adoption et aux négociations interinstitutionnelles des propositions de réforme du RFCS et du règlement sur les matériaux avancés.

Le titulaire du poste contribuera également à l'analyse de fond sur les besoins de la réforme du RFCS et du règlement sur les matériaux avancés, y compris l'évaluation d'impact pour un tel acte.

Le titulaire du poste préparera également des documents de politique, des notes d'information, des notes de synthèse et apportera des contributions aux futurs programmes de travail (notamment pour le cluster « numérique, industrie et espace » dans le cadre d'Horizon Europe).

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un/e collègue enthousiaste et résilient avec de très bonnes capacités de communication. Le/la candidat/e retenu/e devra avoir un sens élevé de l'engagement et du service envers la Commission. Plus précisément, nous recherchons un collègue avec :

* Une excellente formation juridique ainsi que des connaissances dans les domaines liés aux politiques de recherche et industrielles de l'UE ;
* Des connaissances en lien avec les sciences des matériaux et dans le secteur de l'acier et du charbon qui seraient un plus ;
* De solides compétences et une appétence avérée pour le travail en équipe, ainsi qu'avec d'autres services connexes, dans un cadre organisationnel européen (unité, direction et direction générale) ;
* De bonnes compétences en rédaction et en communication et une capacité à gérer des délais parfois très contraints ; et
* De fortes capacités d'analyse, de résolution de problèmes et de suivi des dossiers.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)